



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Arrêté portant désignation des représentants de la
Ville de Vincennes et des Associations au sein du
comité Consultatif des Sports

ARRETE N°
EN DATE DU 26 JUIN 2024

Madame le Maire de la Ville de Vincennes, Conseillère régionale d'Ile-de-France,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2143-2 autorisant la création par le Conseil municipal de comités consultatifs ;

VU les délibérations du Conseil municipal en date du 10 juin 2020 décidant de la création des Commissions municipales et du Comité Consultatif des Sports ;

VU la liste des associations sportives agréées par la Commission municipale des sports lors de sa séance du 1^{er} juillet 2020;

VU l'arrêté municipal n° AR-14-2319 en date du 30 juin 2014 fixant la composition du précédent Comité Consultatif des Sports ;

VU la démission de M. Frédéric LEROY, en tant que Conseiller municipal et Président du Comité Consultatif des Sports, à la date du 4 janvier 2024 ;

VU l'arrêté municipal n°A-24-71 en date du 8 février 2024 désignant Mme Florence LIEVYN, Conseillère municipale, en tant que présidente du Comité Consultatif des Sports ;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier la composition de ce comité ;

ARRÊTE

ARTICLE I – L'arrêté n° AR-14-2319 en date du 30 juin 2014 est abrogé.

ARTICLE II – La composition du Comité Consultatif des Sports est fixée ainsi qu'il suit :

Madame Florence LIEVYN, Conseillère municipale, Présidente du Comité Consultatif des Sports ;

Sont nommés membres du Comité Consultatif des Sports :

- Monsieur Régis TOURNE, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports ;
- Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie participative, de la Vie des quartiers et de la Vie associative
- Madame Josy TOP, Adjointe au Maire chargée des Solidarités et de la Santé ;
- Madame Lucie-Ana ODDON, Conseillère municipale ;
- Madame Giulietta RANIERI, Conseillère municipale ;
- Madame Anja VALERO, Conseillère municipale ;
- Madame Muriel RUFFENACH, Conseillère municipale ;
- Madame Ludmila KAMINSKA, Conseillère municipale ;
- Madame Annick LE CALVEZ, Conseillère municipale ;

- Madame Florence GALL, Conseillère municipale ;
- Madame Chantal BALAGNA-RANIN, Conseillère municipale.

Sont nommés membres les Présidents des associations sportives vincennes suivantes :

- Arc de Vincennes (1^{ère} Compagnie)
- Airshot
- Association Sports Passion Vincennes
- Association Vincennoise d'Escalade
- Basket Athlétic Club
- Cercle Amical de Vincennes Jeunes
- Cercle Amical de Vincennes
- Cercle d'Escrime de Vincennes
- Club Bayard Equitation
- Club Olympique de Vincennes
- Echecs de Vincennes
- Gymnastique Volontaire GYM « V » pour tous
- Jeux de Boules de Vincennes
- Les Dauphins de Vincennes
- Musculation Vincennes Club
- Royal Yacht Club de Vincennes
- Rugby Club de Vincennes
- Rythmique Sportive Vincennoise
- Société Vincennoise de Lutte et Judo
- Société Vincennoise de Savate et Boxe Française
- Taekwondo de Vincennes
- Tennis de Table Vincennois
- Triathlète-attitude Vincennes
- TYA-YMAA Vincennes
- Union et Avenir
- Vélo Club de Vincennes
- Vincennes Athlétic Club
- Vincennes Badminton Club
- Vincennes Plongée Passion
- Vincennes Rock Club
- Vincennes Volley Club
- Vita « GV »

En cas d'empêchement, le Président d'une association sportive peut être représenté par un membre du bureau de l'association.

ARTICLE III – Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Nogent-sur-Marne ;
- Aux personnes composant le Comité Consultatif des Sports.

Fait à Vincennes, le 26 juin 2024

Le Maire de Vincennes,
Conseillère régionale
d'Ile-de-France

Charlotte LIBERT-ALBANEL